

Veillez consulter la fiche "EMPLOI DU TEMPS" pour indiquer les classes choisies.

Ps : les élèves triplant un niveau risque fortement de ne pas être accepté l'année prochaine

ATTENTION : VOS SOUHAITS SERONT PRIS EN COMPTE DANS LA MESURE DU POSSIBLE

Annulation et remboursement

La rentrée aura lieu le week-end du 18 et 19 septembre 2020, les classes seront affichées devant l'école 2 semaines auparavant.

Vous avez jusqu'au 21 septembre 2020 pour annuler votre inscription en envoyant un mail à inscriptionaces2020@gmail.com

Passée cette date, la scolarité sera due dans sa totalité et les remboursements ne seront plus possible. (sauf cas de force majeure)

Vous pouvez échelonner votre paiement jusqu'à 4 fois de Septembre à Décembre
Le chèque de septembre sera déposé après la rentrée scolaire (donc fin septembre), pour les autres mois ce sera entre le 10 et le 15 inchaAllah.

Signature des parents :

Précédée de la mention « lu et approuvée »

La direction

Règles de stationnement

Il convient à chacun de respecter le code de la route et le bon vivre ensemble avec le voisinage.

Je soussigné, la famille

responsable de l'enfant nous engageons à

respecter les règles de stationnement autours de la madrassah ,à savoir : (veuillez cocher les cases suivantes)

- Ne pas stationner en double file
- Ne pas stationner sur le trottoir
- Ne pas stationner devant les bateaux de l'allée Louis Breguet
- Ne pas stationner dans le parking (privé) des entreprises voisines
- Ne pas stationner sur les passages piétons

Les **mauvais stationnements** pourront être sanctionnés par un **renvoi** temporaire ou définitif des élèves sans autre avis de l'établissement.

Signature :

Précédée de la mention « lu et approuvée »

La direction

Règlement intérieur de la Madrassah

Retard et absences :

-Chaque élève est tenu d'assister au cours à l'heure précise.

Les cours commencent à 9h le matin, l'ouverture se fera à 8h45 et à 13h30 l'après-midi, l'ouverture se fera à 13h15.

-Tout retard privera l'élève de l'accès au cours et sera compté comme une absence.

-Trois (3) absences sans raison valable (maladie avec certificat médical ou cas de force majeure) pourront être sanctionnées par un renvoi définitif sans aucun recours possible

-Une absence doit être justifiée auprès du professeur avant la reprise des cours, les leçons manquées devront être rattrapées et les devoirs faits. **Il est à noter que les demi absences dû à des événements familiaux (mariages, fêtes etc) ne sauront être acceptés par l'établissement, merci d'en prendre compte.**

Le sérieux :

Le programme de la Madrassah est un programme ambitieux, **le suivi et l'investissement des parents est obligatoire pour la réussite de l'élève.**

-Les devoirs et leçons devront être faits correctement. Si, malgré les recommandations et les sanctions, un élève persiste à ne pas travailler sérieusement, il pourra être renvoyé sans autre avis de l'établissement.

-En cas de sanction, l'élève ne pourra intégrer le cours suivant qu'après avoir effectué celle-ci.

-Les redoublements répétitifs et les mauvais résultats (moins de 5/20 de moyenne générale) seront sanctionnés par le renvoi de l'élève.

Comportement et tenues :

Chaque élève doit avoir un comportement et une **tenue conforme aux enseignements de l'Islam** et de la bienséance. Les mauvais comportements répétitifs pourront être sanctionnés par un renvoi.

Cotisations :

Après le 21 septembre 2020, **en cas départ de l'élève ou de renvoi, la cotisation ne sera pas remboursée** et l'année reste due sauf cas exceptionnelles (maladie, déménagement ou décès).

Dans ces cas-là, elle sera remboursée au prorata des mois restants (1 mois = 1/10 de la cotisation).

Stationnement :



Il convient à chacun de respecter le code de la route.

Il est, donc, interdit de stationner à cheval sur le trottoir, en double file ni même dans les parkings des sociétés voisines.

Les **mauvais stationnements** pourront être sanctionnés par un **renvoi**.

? **Remarques :**

Les parents sont informés de la progression de leur enfant par un bulletin trimestriel.

Le bulletin est à signer et à remettre au professeur à chaque fin de trimestre en bon état, dans le cas contraire une majorité de 5€ sera demandée aux parents.

Vacances scolaires: les vacances de l'année 2020/2021 seront au mois de Décembre au mois de février et au mois d'Avril conformément à la zone C (à savoir qu'en février et en avril il y aura uniquement 1 week end de vacances)

Note: Si ne serait ce qu'un point de ce règlement ne vous satisfait pas, nous vous invitons à ne pas vous inscrire dans notre établissement, ce sont le suivi de ces règles qui font de notre école une école sérieuse et consciencieuse.

En cas de renvoi de l'élève, la cotisation ne sera pas remboursée.

Signature des parents :

Documents à joindre au dossier :

- Règlement intérieur signé avec la mention « lu et approuvé »
- Fiche stationnement signé avec la mention « lu et approuvé »
- Fiche d'inscription complétée.
- Cotisation annuelle payable en une, deux, trois ou quatre fois maximum (voir tableau des cotisations)

	Paiement en 1 fois	Paiement en 2 fois	Paiement en 3 fois	Paiement en 4 fois
1 enfant	300 €	150+150	100+100+100	75+75+75+75
2 enfants	600 €	300+300	200+200+200	150+150+150+150
3 enfants	885€ (295 X 3)	442+443	295+295+295	221+221+222+221
4 enfants	1180€ (295 X 4)	590+590	390+395+395	295+295+295+290
5 enfants et plus	1450€ (290 X 5)	725+725	480+485+485	362+362+363+363

NB : Afin d'optimiser le temps au maximum veuillez vous présenter en ayant complété préalablement les chèques à l'ordre de ACES.

Samedi matin	PS <i>petite enfance</i>	MS <i>petite enfance</i>	GS <i>petite enfance</i>	GSI <i>petite enfance</i>	1ère année <i>enfant</i>	1ère année <i>enfant</i>	1ère S <i>enfant</i>	2ème année <i>enfant</i>	Coran niv3 <i>enfant</i>	Sciences islamiques <i>adultes</i>
Samedi après midi	Talqeen 1 <i>petite enfance</i>	Talqeen 2 <i>petite enfance</i>	GSI <i>petite enfance</i>	1ère année <i>enfant</i>	1ère année <i>enfant</i>	1ère S <i>enfant</i>	2ème année <i>enfant</i>	2ème S <i>enfant</i>	Coran niv2 <i>enfant</i>	
Dimanche matin	1ère année <i>enfant</i>	1ère S <i>enfant</i>	2ème année <i>enfant</i>	2ème S <i>enfant</i>	3ème année <i>enfant</i>	Coran niv1 <i>enfant</i>	1ère année <i>adulte</i>	3ème année <i>adulte</i>	Sciences islamiques <i>adulte</i>	